

# Réunion du conseil municipal du 16.01.2015

Début : 20:40

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Lisa Dumoulin, Daniel Ithurburua, Bernadette Mousquès, Betti Bidart, Isabelle Arangoits, Frantxoa Mocho, Annie Juantorena, Betti Olçomendy, Monika Indart, Eñaut Larre, Agnès Gorostiague, Jean-Baptiste Lambert, Marie-Baptiste Etcheverry, Christelle Errecart, Dominique Mendibil.

Excusés : Sébastien Clauzel (procuration à Jean-Michel Coscarat).

## Ordre du jour :

1.La fermeture du tri postal : M. le Maire rappelle qu'une conférence de presse a eu lieu ce matin 16 janvier, rassemblant les 4 maires de la vallée (Baigorri, Banka, Aldude, Urepele) pour dénoncer le départ du centre de tri de Baigorri. Lors de cette conférence de presse, l'annonce a été faite qu'une délibération commune a été prise par les maires des trois communes de Banka, Aldude, Urepele. Il est important que Baigorri fasse de même. Ainsi, les élus feraient part de leur rejet de la décision de La Poste et annonceraient une consultation populaire afin de recueillir l'avis des administrés. Cette consultation aurait lieu le jour du premier tour des élections départementales (22 mars 2015). La motion proposée est lue et les dernières informations sont données : des travaux sont en cours à Saint-Jean-Pied-de-Port leur centre n'est pas adapté, pour le moment, pour recevoir les 7 facteurs de Baigorri. En outre, sur volonté de La Poste, toute une série d'achats ne sont pas exécutables à Baigorri, certains timbres vendus à Baigorri étant facturés à Saint-Jean. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour la délibération et la consultation.

2.Prix de l'eau : Pour bénéficier de la subvention de l'agence Adour-Garonne relative aux travaux envisagés, il faut que le prix de l'eau soit égal à 1€ HT/m<sup>3</sup>, redevances incluses. C'est le cas pour Baigorri, qui est donc éligible en 2015 pour les subventions de l'Agence de l'eau. En revanche, une autre question se pose : au quartier Otikorene maintenant raccordé à l'assainissement collectif, il conviendrait de mettre en place un comptage qui distinguerait l'eau à usage domestique de l'eau à usage agricole. Des sous-compteurs seront donc installés. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'installation de sous-compteurs à Otikorene.

3.Electrification : L'enfouissement des lignes au quartier de l'Eglise et à Izpegi a été effectué. Pour ces travaux il convient de décider s'ils sont réalisés sur fonds libres ou par emprunt auprès du SDEPA. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour un emprunt auprès du SDEPA.

4.Devis de la couverture des toilettes publiques du trinquet : Le programme avait été évoqué lors d'une précédente réunion. Le montant des travaux s'élève à 2 986,95€. Le Conseil Municipal se prononce pour le devis à l'unanimité.

5.Choix des entreprises pour l'échafaudage du trinquet : Une seule réponse, conforme, est parvenue, celle d'ACBL (TOFFOLO). Le montant de l'installation de l'échafaudage et de sa mise à disposition pendant 2 mois est de 20 000 € HT. Il faudra ensuite constater les travaux à

effectuer sur le toit. Tout mois supplémentaire de location sera facturé 2 000 €. Il y a urgence à effectuer ces travaux car certaines parties du toit sont en mauvais état.

Le Conseil Municipal se prononce pour le devis à l'unanimité.

6.Mission révision PLU : La révision et modification du PLU étant complexes, le Maire propose, après renseignement pris auprès de l'APGL, de lui confier cette mission. L'APGL assurerait le suivi juridique et les réunions de travail (souvent sur une journée). Le forfait d'adhésion au service urbanisme pour assistance de dossiers d'urbanisme est de 1,37 €/habitant et 278 € par ½ journée de déplacement. Une convention sera prochainement signée avec l'APGL fixant les différents coûts de cette mission de révision du PLU.

Il a été évoqué également d'exonérer les abris de jardin de la part de la taxe communale. Elle entrerait ainsi en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le Conseil Municipal se prononce pour à l'unanimité.

7.Baigorri « Hors TAFTA » : LA Commune de Baigorri se rajoute aux communes s'étant déjà déclarées hors TAFTA (Transatlantique Free Trade Area)

Le Conseil Municipal se prononce pour à l'unanimité.

8. Renforcement de la présence de l'euskara dans la commune : Dans le cadre de la réflexion que mène la commune avec le technicien de la langue de la Communauté de Communes Baigorri-Garazi et avec l'Office Public de la Langue Basque, et avant d'engager la commune dans un partenariat avec l'OPLB (proposé dans le courant de l'année), celui-ci propose des mesures simples, mais qui démontrent l'envie de la commune d'avancer dans la normalisation de l'euskara : bilinguisme dans « l'image graphique » : en-têtes, enveloppes, étiquettes, etc., bilinguisme de l'ensemble des « tampons », des formulaires d'actes d'état civil : mariages, naissances, décès, dans la signalétique interne (bureaux, etc.) et externe (bâtiments, horaires, etc.) de la commune.

Le Conseil Municipal se prononce pour à l'unanimité.

#### 9. Questions diverses :

- Jean-Claude Lapeyrade a contacté M. Delpech sur une incohérence entre le cadastre et le tracé de la voie communale au quartier Eraun Alde. Il demande un reclassement dans la voirie communale du chemin de contournement.
- La portion de déviation : Sur question de M. le Maire, M. Lambert assure le conseil que le financement pour le goudronnement de la deuxième portion de déviation sera mis en place pour cette année, cela lui a été promis.
- Dégâts des eaux : La situation dans certaines endroits est alarmante (Haitzalde, Arbazar). Les services de la Police de l'Eau ont été relancés.
- Captage d'une source à Haitzalde : une source pourrait être captée pour 10 maisons du quartier. Mme Etcheverry sollicite une subvention de la commune pour aider aux travaux de captage qui a un débit suffisant. Le Conseil Municipal avait délibéré en 2012 en faveur du projet. Il n'est pas abandonné. Le Conseil Municipal confirme la délibération de 2012 et accepte l'octroi d'une subvention.
- MSP : La livraison est retardée d'une semaine, l'entreprise de plâtrerie étant en difficultés financières. Elle est reportée au 29 janvier.
- Il y a eu un accident au virage d'Okoze, au niveau de la maison Inda. Il faudrait réfléchir, au niveau communal, et poser la question aux services de la DAEE du Conseil Général afin de trouver un moyen de sécuriser cette portion de route.